

Rapport public Parcoursup session 2023

Université de Strasbourg - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université de Strasbourg - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	Jury par défaut	Tous les candidats	540	3428	1347	1544	14	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

La réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS) :

* Disposer de compétences scientifiques

Les études en STAPS comportent en effet des enseignements scientifiques pluridisciplinaires (sciences de la vie, sciences humaines et sociales). Les étudiants doivent être en mesure d'assimiler ces contenus et de construire un raisonnement à partir de concepts scientifiques.

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté

Les études en STAPS demandent en effet fréquemment aux étudiants de rédiger des documents de synthèse ou des mémoires et d'en assurer la présentation orale. Par ailleurs, de nombreux étudiants s'orientent vers la présentation de concours, dans lesquelles les compétences rédactionnelles sont essentielles. Il s'agit donc de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser des informations.

* Disposer de compétences sportives

Les études en STAPS comportent une part importante de pratique sportive. Il semble donc nécessaire au préalable, en tant que pratiquant, de posséder une expérience régulière et diversifiée dans les activités physiques et sportives ainsi que d'un bon niveau de préparation physique.

* Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes

Le domaine professionnel auquel préparent les études en STAPS renvoie en effet majoritairement aux métiers de l'enseignement, de l'éducation, de l'entraînement, de l'accompagnement des personnes ou de la réhabilitation, dans lesquels l'intervenant est responsable de la sécurité du public qui lui est confié, et garant de l'éthique et des valeurs qu'il transmet. De ce fait, l'exercice préalable de fonctions d'animation, d'encadrement, de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes constitue un atout.

* Disposer des méthodes de travail et de l'autonomie nécessaires pour réussir des études universitaires en STAPS
Les licences en Sciences et techniques des activités physiques et sportives sont avant tout des études universitaires pluridisciplinaires. Les candidats doivent donc montrer qu'ils font preuve d'autonomie et qu'ils disposent des méthodes de travail adéquates. Ces capacités figurent statistiquement parmi les plus décisives dans la réussite de leurs études.

Ces attendus décrivent les compétences favorables à la réussite en Licence STAPS. Ils ne sont pas hiérarchisés, les compétences étant toutes considérées d'égale importance. Comme il y a plusieurs manières de réussir en STAPS, un attendu faiblement développé peut être compensé par d'autres.

Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : entraînement sportif

Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : activité physique adaptée et santé

Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : management du sport

Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : éducation et motricité

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Vous trouverez la présentation de la formation et les informations relatives à son contenu à l'adresse suivante :

http://www.unistra.fr/index.php?id=27885&tx_unistrarof_pi1%5Bprof-program%5D=ME71&cHash=529ab6826c8cad5299e7d8347df6d302#data-rof-tab-presentation

Vous trouverez des informations complémentaires, les statistiques de réussite et des conseils supplémentaires pour mettre toutes les chances de votre côté dans la fiche-conseil disponible à l'adresse suivante : <https://www.unistra.fr/index.php?id=31487>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux de la formation a procédé à un examen des dossiers afin d'effectuer son classement. Elle a utilisé l'outil d'aide à la décision de PARCOURSUP afin d'effectuer une première analyse et un pré-classement des candidatures. L'analyse des différentes pièces du dossier selon les critères rappelés dans le présent rapport a permis d'établir le classement définitif. Pour les dossiers ne possédant pas les éléments permettant de mettre en œuvre les critères (ex. candidats non-bacheliers sans notes, etc.) ou afin de départager les dossiers, l'ensemble des pièces du dossier a pu être utilisé lors de l'établissement du classement final.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

À ce stade, la commission n'a pas d'autres recommandations à énoncer que celles figurant sur les attendus nationaux et locaux et sur les critères généraux d'examen des vœux figurant sur la plateforme PARCOURSUP.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats du Baccalauréat		Notes remontées ou saisies dans Parcoursup	Important
	Résultats dans les matières scientifiques et littéraires (svs, mathématiques, physique-chimie, philosophie, histoire-géo, sciences économiques...) obtenus en première et Terminale ou dans leur cursus précédent (réorientation)		Notes remontées ou saisies dans Parcoursup	Essentiel
	Résultats en éducation physique et sportive (EPS) en première et Terminale		Notes remontées ou saisies dans Parcoursup	Essentiel
	Résultats en éducation physique et sportive (EPS) à l'épreuve facultative		Notes remontées ou saisies dans Parcoursup	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences littéraires et argumentaires. Compétences scientifiques	Compétences littéraires et argumentaires. Compétences scientifiques	Bulletins scolaires : notes, appréciations et commentaires renseignés par les équipes pédagogiques	Essentiel
	Capacité à travailler en équipe. Capacité de travail. Capacité à réussir	Capacité à travailler en équipe. Capacité de travail. Capacité à réussir	Fiche Avenir	Essentiel
	Compétences méthodologiques : TPE (travaux personnels encadrés), activités interdisciplinaires, projet technologique, étude de gestion, projet en enseignement spécifique de la spécialité, projet en design et arts appliqués, réalisation d'un projet technique		Fiche Avenir. Bulletins	Essentiel

Savoir-être	Ouverture culturelle, maturité, créativité, souplesse d'esprit		Fiche avenir.Rubrique « Activités et centres d'intérêt »	Essentiel
	Ouverture à l'autre, capacité à prendre des responsabilités, capacité de remise en question et capacité à s'investir		Fiche avenir.Rubrique « Activités et centres d'intérêt »	Essentiel
	Autonomie, implication, esprit d'équipe	Autonomie, implication, esprit d'équipe	Fiche avenir.Rubrique « Activités et centres d'intérêt »	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet professionnel détaillé (cohérence du projet, adéquation du projet à la formation et ses valeurs, personnalisation)		Fiche Avenir.Projet de formation motivé	Essentiel
	Motivation		Fiche Avenir.Projet de formation motivé	Essentiel
	Connaissance des débouchés et des exigences de la formation		Projet de formation motivé	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Pratiques sportives et/ou artistiques :- dans le cadre des associations sportives scolaires.- dans le cadre du foyer socio-éducatif- dans le cadre de l'établissement hors compétition sportive	Pratiques sportives et/ou artistiques : - dans le cadre des associations sportives scolaires. - dans le cadre du foyer socio-éducatif - dans le cadre de l'établissement hors compétition sportive	Questionnaire spécifique STAPS.Rubrique « Activités et centres d'intérêt »	Essentiel
	Pratiques sportives et culturelles extra-scolaires : pratiques de loisir, pratiques fédérales (licences sportives), résultats sportifs (niveau de pratique, inscription dans un centre de formation...) pratiques artistiques en troupes, écoles, etc., pratiques de bon niveau en activités non compétitives (sports de glisse, APPN, tennis, ...)		Questionnaire spécifique STAPSProjet de formation motivé.Rubrique « Activités et centres d'intérêt »	Essentiel
	Investissement associatif et citoyen : - Qualifications d'animation et d'encadrement	Investissement associatif et citoyen : - Qualifications d'animation et	Questionnaire spécifique STAPS.Projet de formation motivé.Rubrique « Activités et	Essentiel

	(BAFA, BAFD, livret de formation, diplômes fédéraux, CQP, ...) - Qualifications en arbitrage, jeune juge, ... (scolaires et fédérales) - Qualifications en secourisme et sauvetage (BNSSA, PSC1, PSE1, PSE2) - Expériences et compétences civiques, citoyennes, défense, protection civile, engagement associatif (bénévolat associatif, mandat électif, pompier volontaire, assistant d'éducation, AESH) - Mandats dans les conseils des établissements scolaires	d'encadrement (BAFA, BAFD, livret de formation, diplômes fédéraux, CQP, ...) - Qualifications en arbitrage, jeune juge, ... (scolaires et fédérales) - Qualifications en secourisme et sauvetage (BNSSA, PSC1, PSE1, PSE2) - Expériences et compétences civiques, citoyennes, défense, protection civile, engagement associatif (bénévolat associatif, mandat électif, pompier volontaire, assistant d'éducation, AESH) - Mandats dans les conseils des établissements scolaires	centres d'intérêt ».Fiche Avenir	
--	--	--	----------------------------------	--

Signature :

Michel Deneken,
Président de l'établissement Université de Strasbourg